

## LE TILLEUL

Cet Arbre magnifique qui domine avec fierté le village est ici depuis quatre siècles, il fait partie des arbres que Sully, ministre d'Henri IV avait pour habitude de faire planter chaque fois qu'il en avait l'occasion. Ainsi lorsqu'il faisait refaire des routes ou construire des canaux il souhaitait que ces travaux soient accompagnés de plantations d'arbres pour matérialiser l'événement. Ici c'est pour symboliser la paix avec les habitants des terres conquises qu'il demanda que chaque village dresse un arbre, après la guerre menée contre le duc de Savoie conclue par le traité de Lyon le 17 janvier 1601.



*Photo Baptiste Beaudet*

Il faut dire que depuis un siècle les rois de France lorgnaient sur les terres savoyardes. François 1<sup>er</sup> voulant porter la guerre en Italie avait besoin d'une alliance avec la Savoie, il décide de faire la conquête de ces états. Il demande la restitution des terres de l'Ain ayant appartenu à sa mère Louise de Savoie, sœur du duc. L'amiral de Brion s'empare de la Savoie, Charles III se réfugie à Verceil en Italie. Trois semaines ont suffi pour occuper la Bresse, le Bugey et le Valromey. Ces terres seront rendues à la Savoie en 1559, après le traité de paix de Cateau Cambrésis.

En retrouvant leur place dans les terres savoyardes, nos contrées échappent aux guerres de religions. Sans participer à la guerre civile en France le duc soutient la ligue catholique contre les huguenots.

Sous prétexte de combattre les huguenots, Emmanuel Philibert occupe le marquisat de Saluces qui appartient à la France. Henri III est assassiné en 1589, Henri IV lui succède et rétablit rapidement le calme en France, il ne peut supporter l'occupation militaire de Saluces et convoque le duc pour négocier. Entre 1595 et 1600 Henri IV tente à de nombreuses reprises de négocier avec Charles Emmanuel, successeur d'Emmanuel Philibert Mais ce dernier refuse tout compromis, Henri IV excédé entre en guerre, quelques mois suffisent pour conquérir la Savoie. Seule la citadelle de Bourg reste au duc, qui alimentée secrètement par Biron peut tenir jusqu'en mars 1601.

Acculé, le duc est dans l'obligation d'accepter l'intervention du légat du pape pour traiter. L'échange de Saluces contre les terres de l'Ain serviront de base au traité de Lyon. Les ambassadeurs signèrent le traité le 17/1/1601

C'est pendant cette invasion que Biron ravagea notre région, brûlant les villages, détruisant les points fortifiés, comme notre prieuré assimilé à une forteresse. Pour obtenir le pardon de ces exactions, Henri IV maintint nos contrées dans leurs lois, usages et coutumes.

C'est grâce à cet échange que les terres de l'Ain devinrent définitivement Françaises et qu'on eut droit à un arbre de la paix, en l'occurrence notre tilleul sur les recommandations de Sully.

Paul Mellet